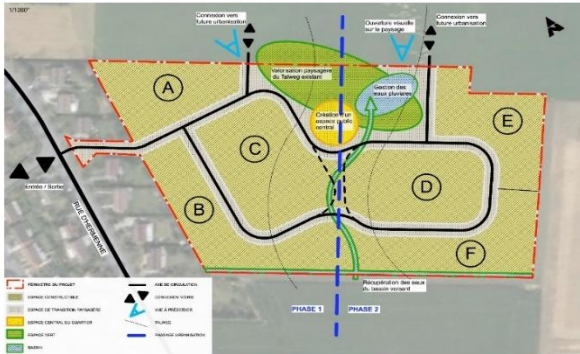


Concession d'aménagement – Résidences d'Hermenne à Provile

PROGRAMME

SCHEMA DES INTENTIONS D'AMENAGEMENT POUR LE NOUVEAU QUARTIER DE LA VOIE D'HERMENNE A PROVILE



Périmètre : **4,4 ha**

Concédant : Commune de Provile (3 168 hab)

Missions : acquisitions, études, travaux, commercialisation, cessions, remise des ouvrages

Programme :

- voiries de desserte, d'espaces publics, placette, liaisons piétonnes, stationnement mutualisé,
- 80 unités logements dont ¼ consacré au locatif (T2 et T3 destinés prioritairement aux jeunes couples, aux personnes seules et aux personnes âgées), ¼ en accession et ½ en lots libres,
- Une agora centrale constituée de bâtiments occupés par des commerçants ou des professions libérales et un espace public regroupant une placette et des équipements de loisir,
- Un talweg d'une surface d'environ 3.500 m², non constructible à valoriser.
- Canalisation des eaux pluviales des bassins versants

Montant global d'opération : **3,08 M € HT**

Délais : **5 ans**

ETUDES ET TRAVAUX



Maitre d'œuvre : URBA FOLIA / VALETUDE

- Permis d'aménager et dossier loi sur l'eau en cours d'instruction.

COMMERCIALISATION



Opérateur logement:

CAPELLI pour la partie locative et accession maitrisée

